

Campagne de capture et stérilisation de chats errant à Grisy.



Les chats non identifiés vivant en groupe dans les lieux publics de la commune seront capturés afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, puis seront relâchés dans les mêmes lieux.

A compter du 15 février 2021, il est prévu une opération de capture de chats errant dans tous les lieux publics de la commune. La capture sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale. **L'identification de ces chats sera réalisée au nom de la commune de Grisy les-Plâtres.**

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de garde de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association " Les Chachous de Chacha ", domiciliée 04, rue des Maurois à Grisy-les-Plâtres.

Documents

[Arrêté municipal autorisant la capture et la stérilisation de chats errants sur le territoire de la commune.](#)